



Plus riches ou plus pauvres : les retraités sont-ils maltraités ?



04:5408/10/2018



[Alexandre Mirlicourtois Xerfi Canal](#)

Présentation

C'est devenu un cliché : d'un côté des retraités privilégiés, captant à leur profit les richesses du pays et de l'autre le reste de la population en galère dans une société en crise.

Commençons pourtant par un fait incontestable?: dans leur ensemble, les 16,1 millions retraités de droit direct ne sont pas des nantis et encore moins les 68 000 personnes devant se contenter des 833 euros du minimum vieillesse. La pension moyenne de droit direct est ainsi de 1 389 euros bruts mensuels soit 1 294 euros nets. C'est nettement moins que le salaire net moyen qui s'établit à 2 220 euros et finalement pas beaucoup plus que le SMIC net. Bref, nous sommes très loin de l'opulence.

Surtout, les retraites sont en perte de vitesse : entre les périodes de gel des pensions ou de faibles revalorisations, de décalage des dates de revalorisation et d'alourdissement de la fiscalité, la pression monte et les pensions progressent désormais moins vite que les revenus des actifs et ne suit même plus le rythme de l'inflation. Il faut néanmoins aller plus loin dans

l'analyse car ne sont prises en compte ici que les pensions directes ce qui exclut les pensions de réversion (versées à la mort du conjoint), ainsi que les revenus complémentaires que touchent certains retraités, comme les loyers ou les revenus des placements financiers. Or la valeur du patrimoine moyen brut tend à s'accroître avec l'âge, excepté aux valeurs extrêmes. Rien de plus normal c'est le fruit de l'accumulation de plus de 40 ans de vie professionnelle et les écarts seraient même plus importants encore en termes de patrimoine net, dans la mesure où les retraités sont moins endettés que le reste de la population. Pour avoir une vision la plus objective possible, il faut aussi intégrer la structure des ménages, en moyenne plus petite chez les ménages retraités qui ont plus rarement des enfants à charge que dans le reste de la population et glisser ainsi vers la notion de niveau de vie. La photo change et est nettement à l'avantage des retraités.

Selon les évaluations du COR (le Conseil d'Orientation des Retraites), le niveau de vie des retraités aurait été supérieur de 5,8% à celui de l'ensemble de la population en 2017. Plus souvent propriétaires et plus souvent libérés de toutes charges de remboursements, le COR estimait, pour les retraités, à 4 points de niveau de vie relatif supplémentaire la prise en compte des loyers imputés nets (c'est à dire la valeur locative du logement possédé nette des intérêts d'emprunts payés). En grossissant un peu le trait, le niveau de vie des retraités est donc actuellement en moyenne 10% plus élevé que celui de la population.

Cette photo est néanmoins trompeuse. D'abord, après une vie de travail, il n'est pas dénué de fondements de disposer d'un niveau de vie supérieur à ceux qui entrent dans la vie active et qui bénéficieront eux-mêmes d'une trajectoire ascendante. Surtout cela n'apprend rien sur la dynamique passée, encours et à venir. Si les retraités français bénéficient aujourd'hui d'un niveau de vie supérieur à la moyenne, ce ne fut pas toujours la règle.

En 1970, le niveau de vie des seniors correspondait à 70% de celui de l'ensemble de la population. L'écart va rapidement être comblé si bien qu'en 1996 les seniors passent devant. En jeu, l'effet de Noria, c'est-à-dire l'arrivée massive à la retraite des actifs ayant eu des carrières complètes, auquel s'ajoute la progression de l'activité féminine, qui se traduisent par des générations ayant acquis davantage de droits que leurs aînées, donc des pensions supérieures.

Rupture de tendance de 1996 à 2006. Les niveaux de vie moyens des retraités et de la population évoluent parallèlement et le rapport se stabilise avant de nouveau progresser à la faveur des retraités en fin de période. Non pas que leurs revenus se soient envolés, les pensions sont globalement gelées depuis 2013. Non, c'est du côté de la rémunération des actifs que cela pêche : avec la crise, le chômage s'étend, les salaires sont sous pression et les revenus d'activité flanchent. C'est ce décalage qui explique, la remontée du ratio.

Mais c'est le chant du cygne pour les retraités. D'après les projections du Conseil d'Orientation des Retraites, les pensions vont progresser entre 22 et 31% en euros constants d'ici 2060, selon les hypothèses retenues, les revenus d'activité entre 56 et 104%. Ainsi, en termes relatifs, la pension moyenne rapportée au revenu d'activité moyen va mécaniquement

reculer et le niveau vie relatif aussi. Bilan, demain, à législation constante, le niveau de vie des retraités comparé à celui de la population va diminuer. Selon les différents scénarios économiques envisagés, il s'établirait entre 78 et 90% en 2060. Et c'est à l'aune de cette trajectoire problématique qu'il faut jauger les mesures nouvelles sur les retraites, et non au regard des privilèges constatés et souvent exagérés des nantis du babyboom.